

Evaluation du bachelier en Diététique 2012-2013

RAPPORT FINAL DE SYNTHESE

HAUTE ÉCOLE PROVINCIALE DE HAINAUT - CONDORCET

Comité des experts :
Mme Marielle LEDOUX, présidente
Mmes Michèle GUILLAUME, Ludivine SOGUEL ALEXANDER
et Anne-Marie VERBRUGGE, experts

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du bachelier en Diététique. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 18 et 19 octobre 2012 à la Haute École Provinciale de Hainaut - Condorcet. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des directions concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration. Après avoir présenté l'établissement, il examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

Depuis trois ans, la Haute Ecole Mons Borinage Centre (HEPMBC), la Haute Ecole Provinciale du Hainaut Occidental (HEPHO) et la Haute Ecole Provinciale Charleroi - Université du Travail (HEPCUT) ont fusionné pour former la Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet. Elle couvre un espace géographique s'étendant de Mouscron à Marcinelle.

Une cinquantaine de formations réparties en 7 catégories (agronomie, arts appliqués, économie, paramédicale, pédagogie, sociale et technique) sont offertes soit sous la forme de bacheliers professionnalisants (type court) soit sous la forme de masters professionnalisants (type long). La catégorie paramédicale propose, outre le bachelier en Diététique, des sections d'Ergothérapie, de Logopédie, de Kinésithérapie (ainsi qu'une formation continue en kinésithérapie sportive), de Soins infirmiers, de Sage-femme, de Technologie de laboratoire médical et des spécialisations en pédiatrie, SIAMU et psychomotricité.

Le programme de formation de bachelier en Diététique est dispensé sur le site de Tournai.

1 Objectifs du programme :

- La réflexion institutionnelle sur les référentiels de compétences et la mise en place d'expériences pilotes pour la rédaction des acquis d'apprentissage et de la charte d'évaluation sont en cours au niveau de la section diététique. En 2012-2013, il est entendu que la sensibilisation des équipes sur la démarche concernant le développement du référentiel de compétences se poursuivra plus intensément. Le comité des experts souligne que cette réflexion de grande ampleur sur les objectifs du programme constitue l'une des forces de la section évaluée.
- La section a mis en place une révision des objectifs généraux du programme suite aux retours d'expériences, notamment lors des stages de deuxième et troisième années.

Recommandation : le comité des experts encourage la formalisation de cette démarche.

- Les compétences des étudiants sont généralement reconnues par les employeurs rencontrés même si celles en matière de promotion de la santé, pédagogie, de formation à la recherche (démarche, épidémiologie, statistiques, etc.), d'analyse critique et de démarches psychosociales ne sont pas particulièrement développées au sein des enseignements.

Recommandation : le comité des experts encourage la section à développer davantage encore ces compétences au sein du programme.

2 Cohérence globale du programme :

- Les remarques du terrain professionnel quant à la qualité de la formation sont prises en compte pour la révision des contenus et de l'organisation de la formation. Le comité des experts a pu observer à ce niveau une volonté d'ancrage professionnel, démontrée par le choix de plusieurs enseignants et intervenants extérieurs issus du milieu professionnel.
- Le comité des experts note une bonne coordination entre les enseignants des sciences de la profession.

Recommandation : la coordination mériterait cependant d'être plus formalisée. Elle devrait également inclure tous les enseignants, y compris ceux des sciences fondamentales, biomédicales, humaines et sociales. Ceci permettrait d'éviter les redondances entre différents cours, assurerait les liens entre les différentes matières du programme et la logique de la progression du programme de formation.

3 Outils et supports pédagogiques :

- Les informations concernant les cours sont disponibles, dans leur majorité, sur la plateforme numérique ou sont diffusées par l'intermédiaire des enseignants, sous la forme de syllabi ou de présentations PowerPoint/diapositives.
- D'après les étudiants rencontrés, la plateforme numérique est très utile concernant le dépôt des notes et diaporamas relatifs aux cours.

4 Évaluations des apprentissages :

- Les étudiants sont informés dès le début de l'année sur les modalités et les critères d'évaluation, notamment sur leur pondération. Les modes d'évaluation sont variés malgré le nombre grandissant d'étudiants.
- Les étudiants rencontrés reconnaissent être bien préparés aux examens : certains enseignants proposent des évaluations formatives ; d'autres, en particulier ceux chargés d'enseigner les sciences fondamentales, postent des exemples de questions ou des exemples d'examens sur la plateforme numérique.
- Les étudiants peuvent consulter leurs copies d'examens et rencontrer les enseignants afin d'obtenir des explications sur leurs notes. Pour certains examens, des correctifs sont publiés sur la plateforme.

5 Stages :

- Les experts ont noté une bonne organisation des stages et une bonne distribution des documents clés pour les stagiaires. Ils apprécient également la séance d'information en début de B2, qui permet aux étudiants de bien se préparer et de connaître les modalités d'évaluation.

Recommandation : le comité des experts recommande cependant de s'assurer que les critères d'évaluation évoluent en cohérence avec le développement de l'approche par compétences.

- Les procédures pour effectuer le choix des milieux de stages et l'aide apportée par la coordinatrice des stages sont appréciées par les étudiants rencontrés.
- Les superviseurs de stage sont des diététiciens de terrain. Les étudiants rencontrés estiment être bien encadrés par le maître de stage et leur superviseur.
- L'organisation d'une séance de prédéfense de stages stimule l'autoévaluation de l'étudiant et développe son jugement critique.

6 TFE :

Les étudiants rencontrés apprécient que les informations relatives aux TFE soient données dès le début de la B2. Ils apprécient également la défense du choix du TFE devant un jury au mois d'avril de la B2, ce qui leur permet de structurer leur travail.

7 Promotion de la réussite :

- Le comité des experts note l'existence d'un service de promotion à la réussite (académie d'été, tutorat et remédiation) pour les étudiants de B1. Ce service est apprécié par ces derniers même si, actuellement, les différents modules sont organisés en soirée et que la participation y est volontaire.

Recommandation : le comité des experts encourage les autorités de la haute école à poursuivre l'évaluation du niveau de satisfaction de ces mécanismes et leurs résultats (notamment, par exemple, par le biais du projet de recherche portant sur le suivi des étudiants ayant participé aux cours préparatoires). Il conviendrait également de réfléchir à étendre les dispositifs d'aide à la réussite aux étudiants des autres années d'études.

1 Objectifs du programme :

Les objectifs sont très généraux et présentent la formation de diététicien au sens général du terme. Ils sont également déclinés de façon théorique. Les fiches pédagogiques sont insuffisamment développées, il s'agit souvent d'un simple plan de cours.

Recommandation : le comité des experts recommande de décliné de manière plus précise les objectifs de chaque cours en termes de compétences et de capacités à acquérir, afin notamment de favoriser la transversalité dans les apprentissages.

2 Articulation enseignement - recherche :

Bien que l'enseignement bénéficie d'un partage d'expertise professionnelle dont il tire parti, certains aspects de la formation sont encore éloignés des pratiques professionnelles actuelles.

Recommandation : le programme gagnerait notamment à mieux mettre en évidence les données probantes existantes et la démarche *Evidence-based Practice*.

3 Articulation théorie - pratique :

Les étudiants rencontrés regrettent le manque de mise en situation professionnelle.

Recommandation : le comité des experts recommande de mieux intégrer et répartir les activités de pratiques professionnelles. Par exemple, introduire des pratiques simulées dans les trois années de formation ; augmenter le nombre d'intervenants externes, etc. Le comité des experts soutient le souhait des étudiants de pouvoir réaliser davantage de stages et ce, dès la B1.

4 Coordination pédagogique :

- Le comité des experts note un manque de coordination entre les cours de base et les cours de la profession.

Recommandation : le comité des experts recommande de formaliser les réunions de coordination en impliquant l'ensemble des enseignants du programme.

- Les experts notent que la progression de l'apprentissage n'est pas toujours considérée de façon optimale, certains stages cliniques pouvant être effectués sans que les cours de base essentiels au bon succès des stages aient été complétés ou réussis.

Recommandation : le comité des experts recommande de revoir l'ordonnancement et le contenu des cours dans le cursus en fonction de la progression de l'apprentissage et des compétences à développer.

- Le choix des orientations n'a pas formellement fait l'objet d'une réflexion approfondie sur l'évolution de la profession.

Recommandation : le comité des experts recommande de revoir l'offre de cours pour refléter davantage les besoins essentiels à la profession de diététiciens, tels l'oncologie et la dysphagie.

5 Approches pédagogiques :

- Le comité des experts constate le manque de formation des étudiants à l'approche interdisciplinaire et le manque de mises en situations formatives avec les autres sections du domaine paramédical et ce, malgré la proximité de diverses formations complémentaires au sein de la catégorie paramédicale.
- D'après les employeurs rencontrés et les experts du comité, la formation portant sur l'approche au patient, la dynamique de groupe, la psychopédagogie, la méthodologie de la recherche et les biostatistiques devrait être renforcée au sein des enseignements actuels.

Recommandation : les experts recommandent d'envisager le développement des apprentissages centrés sur le travail interdisciplinaire (analyse de cas par exemple). Les experts recommandent également d'intensifier les moyens utilisés pour développer l'autonomie des étudiants et d'augmenter leur approche réflexive par des lectures et analyses critiques, des forums de discussion, etc.

6 Outils et supports pédagogiques :

- Les supports de cours ne présentent pas systématiquement de bibliographie.

Recommandation : il serait essentiel de s'assurer de la présence d'une bibliographie complète actualisée et du référencement systématique des sources tout au long du document.

- Plusieurs canaux d'information sont disponibles (notamment la plateforme numérique), mais ils ne sont pas utilisés à leur pleine mesure et de façon optimale. Par ailleurs, la plateforme est principalement utilisée à des fins de dépôt de documents.

Recommandation : les experts recommandent aux enseignants d'exploiter davantage les potentialités pédagogiques de la plateforme.

7 Stages :

- Par manque d'intégration au sein de l'équipe enseignante, les maîtres de formation pratique semblent avoir développé une vision lacunaire des activités d'enseignement suivies par les étudiants.

Recommandation : le comité des experts recommande de veiller à poursuivre l'intégration des maîtres de formation pratique au sein de l'équipe enseignante.

- Les critères d'évaluation du stage et du TFE n'ont pas encore été adaptés en termes de compétences.

Recommandation : les experts recommandent également de revoir et de définir les critères d'évaluation du stage et du TFE en termes de compétences et non uniquement en termes de connaissances.

8 TFE :

Les experts constatent la disparité des sources utilisées pour les TFE et de leur qualité.

Recommandation : le comité des experts recommande de mieux former les étudiants à la recherche des sources de référence. Pour ce faire, il y aurait lieu d'introduire une formation à l'utilisation des bases de données de littératures scientifiques.

9 ECTS :

Les enseignants et les étudiants rencontrés ne semblent pas sensibilisés à une utilisation efficace des crédits ECTS.

Recommandation : pour en améliorer l'utilisation efficace, les experts recommandent d'intégrer cet outil à la réflexion quant à l'organisation de l'enseignement. Ils recommandent également de mettre à contribution les différents acteurs du programme (enseignants et étudiants) pour déterminer le nombre d'ECTS adéquat pour chacun des cours.

a) Ressources humaines

- 1 Le comité des experts constate que les équipes enseignantes, administratives et techniques sont très motivées, impliquées et disponibles. Ceci est reconnu et apprécié par les étudiants, en particulier pour les enseignants de sciences professionnelles.
- 2 L'équipe pédagogique est bien ancrée dans le milieu professionnel, l'expérience des enseignants est appréciée par les étudiants.

Recommandation : les experts soulignent l'importance de maintenir l'équilibre entre les enseignants à temps plein et les enseignants ayant une activité professionnelle sur le terrain. Par ailleurs, ils recommandent de renforcer les échanges entre les sections de la catégorie permettrait également de mutualiser les enseignants et de potentialiser les ressources.

- 3 La disponibilité, le soutien et l'implication de la direction sont clairs et très appréciés par les équipes pédagogiques, techniques et administratives.
- 4 Les experts constatent que l'atmosphère de travail et la dynamique institutionnelle sont très bonnes. Ceci est bien mis en évidence par la bonne entente et la solidarité qui semblent régner entre les différentes équipes.
- 5 Les experts reconnaissent qu'une réflexion a déjà été entreprise sur l'adéquation entre l'augmentation de la population étudiante et les moyens à mettre à œuvre pour assurer un enseignement de qualité.

Recommandation : le comité recommande cependant de poursuivre cette réflexion et de maximiser la participation d'experts à certains cours ou parties de cours en fonction de leur spécialité.

b) Ressources matérielles

- 1 Le comité des experts note la propreté des locaux mis à la disposition des étudiants et des membres du personnel.
- 2 Des locaux sont mis à la disposition des étudiants pour la restauration et la détente et des logements sont aussi réservés aux étudiants de la HEPH Condorcet.
- 3 La présence d'une bibliothèque sur le site est avantageuse pour les enseignants comme pour les étudiants.
- 4 Les cuisines sont bien disposées et bien exploitées pour les techniques culinaires avec le souci de l'apprentissage des bonnes pratiques d'hygiène.
- 5 Les ressources logistiques et didactiques sont disponibles en suffisance.

Recommandation : le comité des experts encourage la poursuite de l'installation des data projecteurs fixes dans les locaux.

- 6 Les experts notent l'existence d'un système de vente d'ordinateurs à prix démocratique pour les étudiants.

Recommandation : le comité des experts recommande que l'existence de ce système de vente soit mieux communiquée aux étudiants.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

a) Ressources humaines

- 1 La formation continue des enseignants est laissée à la bonne volonté de ceux-ci.

Recommandation : celle-ci devrait être facilitée et davantage encouragée. Les formations à l'utilisation de la plateforme numérique devraient également être encouragées et systématiquement proposées lors de l'accueil de nouveaux enseignants.

- 2 Le comité constate un manque de moyens disponibles pour l'invitation d'experts extérieurs.

Recommandation : les experts recommandent de poursuivre les démarches entreprises par la direction pour mieux répartir les moyens entre les sections et les sites. Ceci offrirait la possibilité d'avoir recours à des experts médecins et diététiciens et augmenterait ainsi le lien entre le programme et le monde professionnel ainsi que la rigueur scientifique, en permettant d'actualiser l'enseignement.

- 3 Le comité des experts regrette que la politique de recrutement de nouveaux collaborateurs ne soit pas plus clairement définie.

Recommandation : le comité des experts recommande une mise en visibilité plus large des ouvertures de postes.

b) Ressources matérielles

- 1 Le comité des experts constate l'insuffisance de ressources bibliographiques dans le domaine de la diététique au sein de la bibliothèque et notamment des revues et des livres en anglais.

Recommandation : les experts notent qu'une actualisation des fonds bibliographiques dédiés à la diététique est nécessaire et qu'il serait souhaitable de procéder à l'achat de livres et de références scientifiques reconnues venant soutenir les contenus et étayer les bibliographies des cours et les travaux des étudiants. Le budget alloué pour l'achat de ressources devrait également être mieux porté à la connaissance des enseignants.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts pointe l'existence de nombreux partenariats et un ancrage local très important.
- 2 L'organisation et la participation à des journées de rencontres avec le grand public (activité de Noël, journées santé, etc.) sont aussi soulignées parmi les forces du programme.
- 3 Les nombreux partenariats formalisés avec les lieux de stage confirment les liens importants qu'entretient la section avec le monde professionnel local.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Bien que de nombreux services existent pour les étudiants (notamment le service des relations internationales), ceux-ci semblent méconnus.

Recommandation : le comité des experts recommande d'informer davantage les étudiants sur les possibilités d'Erasmus et de stages à l'étranger. Les experts recommandent également à l'établissement de développer la mobilité des enseignants, qui permettra de déployer des contacts utiles à la mobilité étudiante.

- 2 Le comité des experts note que les partenariats locaux ont préséance.

Recommandation : le comité des experts recommande d'élargir les partenariats et le choix des experts au-delà du niveau local. A ce titre, le choix des experts invités ou des conférences et colloques pourrait s'étendre au-delà de l'échelle locale.

CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts note la reconnaissance de l'importance de la démarche qualité par l'institution et l'implication forte et concrète de la direction de catégorie paramédicale dans celle-ci.
- 2 Le soutien important du directeur de catégorie en collaboration avec la coordonnatrice qualité est évident et permet une bonne vision des forces et des difficultés ainsi que des besoins spécifiques de la section.
- 3 Le comité des experts note aussi l'implication des équipes pédagogiques, administratives et techniques dans la vie de la section et dans son évolution.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Selon les étudiants rencontrés, les conditions des évaluations des enseignements par les étudiants ne semblent pas suffisamment transparentes : comment est garanti l'anonymat ? Quel est le suivi de ces évaluations ? Quelles conséquences ont-elles ? Aucun retour formalisé sur ces enquêtes n'est prévu.

Recommandation : les experts recommandent de structurer et formaliser l'évaluation des enseignements par les étudiants et de mieux informer les étudiants sur les modalités de la démarche.

- 2 Le plan d'action de la section ne contient ni priorités ni échéances.

Recommandation : le comité d'experts recommande de prioriser les actions et de déterminer un calendrier.

- 3 Concernant la participation des étudiants aux instances institutionnelles, les experts constatent un manque de participation des étudiants au conseil des étudiants et aux organes de gestion de l'établissement ; le comité des experts regrette que les élections des représentants du conseil des étudiants se déroulent si tard dans l'année et que seuls des étudiants de B2 y participent.

Recommandation : le comité des experts recommande de veiller à sensibiliser les étudiants sur l'importance de leur rôle dans la vie de l'établissement et de réfléchir à avancer les dates des élections des représentants du conseil des étudiants.

- 4 Le comité des experts a constaté le peu de suivi des anciens étudiants par l'établissement et la section.

Recommandation : les experts recommandent donc la formalisation d'un suivi des anciens étudiants afin notamment, d'une part, de bénéficier de leurs retours sur les améliorations à apporter au programme et, d'autre part, de viser une meilleure adéquation de la formation avec les besoins du milieu professionnel.

Conclusion

Le comité des experts reconnaît l'importance accordée à la démarche qualité et l'implication forte et concrète de l'ensemble des parties prenantes dans la réflexion amorcée autour de la formation et plus particulièrement des compétences.

Les experts reconnaissent les enjeux associés à l'augmentation importante du nombre d'étudiants et encouragent l'équipe pédagogique à bénéficier de l'organisation sur la même implantation d'autres sections paramédicales pour favoriser la formation au travail en interdisciplinarité et l'ouverture à d'autres champs importants de la pratique diététique.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ Reconnaissance de l'importance de la démarche qualité par l'institution et implication forte et concrète de la direction de catégorie paramédicale⇒ Implication des équipes pédagogiques, administratives et techniques dans la vie de la section et dans son évolution⇒ Disponibilité des enseignants⇒ Réflexion amorcée autour des compétences avec la mise en place d'expériences pilotes pour la rédaction et l'évaluation des apprentissages⇒ Volonté d'ancrage professionnel démontrée par le nombre et la diversité des partenariats⇒ Bonne coordination entre les enseignants des sciences de la profession⇒ Stages : processus clair pour le choix des milieux de stages. Séance de prédéfense de stages favorisant l'autoévaluation et l'analyse critique⇒ TFE : défense du choix de TFE en fin de B2⇒ Développement de différents outils d'accompagnement pour favoriser la réussite des étudiants en B1	<ul style="list-style-type: none">⇒ Fiches pédagogiques : objectifs de cours non encore déclinés en termes de compétences et de capacités à acquérir⇒ Mises en situation professionnelle trop peu nombreuses dès le début de la formation⇒ Insuffisance de formation dans certains domaines dont les besoins sont en progression dans la pratique professionnelle⇒ Manque de logique dans l'ordonnancement des cours préalables aux stages⇒ Manque de transversalité et peu de concertation entre enseignants des cours de base et des cours de la profession⇒ Utilisation limitée de la plateforme numérique⇒ Critères d'évaluation des stages et TFE définis en termes de connaissances et non de compétences⇒ Ressources bibliographiques dédiées insuffisantes⇒ Formation à la recherche limitée⇒ Faible mobilité des enseignants et des étudiants

Opportunités et risques

- ⇒ Augmentation importante du nombre d'étudiants qui risque d'entraîner des difficultés pour trouver des lieux de stage
- ⇒ Appartenance à une vaste catégorie paramédicale qui offre plus de possibilités de relations extérieures et de mutualisation des ressources, notamment avec les autres sections paramédicales
- ⇒ Participation au pôle hainuyer qui permet des échanges intertypes d'enseignement et une ouverture à d'autres champs
- ⇒ Variété des formations dans la catégorie paramédicale qui permettrait la formation au travail en interdisciplinarité.

Recommandations

- ⇒ Mettre en place une démarche de sensibilisation des équipes sur le développement des compétences
- ⇒ Décliner de manière plus précise les objectifs de chaque cours en termes de compétences et de capacités à acquérir afin de favoriser la transversalité dans les apprentissages
- ⇒ Construire l'ensemble des cours selon la démarche de *Evidence-based*
- ⇒ Intégrer et répartir les activités de pratiques professionnelles et ce, dès la B1
- ⇒ Renforcer la formation au niveau de la pédagogie, des démarches psychosociales et de méthodologie de recherche
- ⇒ Initier une réflexion sur le développement de méthodes d'apprentissage centrées sur le travail interdisciplinaire et profiter de la présence des autres sections paramédicales sur le même site
- ⇒ Inciter l'ensemble des enseignants à déposer les correctifs des examens sur la plateforme numérique
- ⇒ Actualiser les ressources documentaires et étayer les bibliographies des cours et les travaux des étudiants
- ⇒ Intégrer le système ECTS à la réflexion quant à l'organisation de l'enseignement
- ⇒ Faciliter et encourager la formation continuée des enseignants
- ⇒ Intégrer davantage d'experts exerçant dans différents secteurs et poursuivre les démarches afin de mieux répartir les moyens entre les sections et les sites
- ⇒ Assurer un retour formalisé sur les enquêtes d'évaluation des enseignements par les étudiants
- ⇒ Sensibiliser les étudiants à l'importance de leur rôle dans la vie de l'établissement



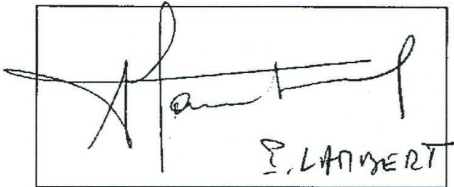
Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

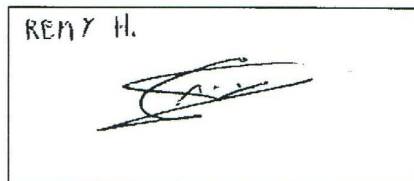
Nom et signature du Directeur-Président


I. LAMBERT

Nom et signature de la coordonnatrice
de l'autoévaluation

ROBIENCE P.


Nom et signature du Directeur de catégorie

REMY H.


¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.